

PROCES-VERBAL
REUNION DU COMITE DIRECTEUR N°1
Samedi 06 et Dimanche 07 février 2021
Centre Technique Tola Vologe (LAuRA – Lyon)

Présent(e)s :

- BOISSINOT Laura.
- BIZEUL Thomas, BOLLET Laurent, CHAMPET Régis, CZWOJDZINSKI Laurent, DEMAREZ Jean-Jacques, LEFRANC Jean- Claude, LOPEZ Dominique, LUCAS Philippe, LUZINSKI Geoffrey, RIVENEZ Charles, SOMPS Olivier, ZAMO Jean-Pierre.

Olivier SOMPS est désigné Secrétaire de séance.

1- Accueil – Informations diverses du Président

Ouverture du premier Comité Directeur National par Jean-Claude LEFRANC qui demande à chaque membre de se présenter (parcours sportif, associatif, professionnel) afin de favoriser l'esprit d'équipe.

Il revient sur le déroulement de l'Assemblée Générale électorale du 09 janvier 2021 en visioconférence et souligne que celle-ci a été bien organisée.

Il nous fait part de sa joie d'ouvrir son premier CDN et d'accueillir tous les membres sur ses terres d'adoption en présentiel car le sel de la vie...c'est bien l'HUMAIN !

Il poursuit ses propos en demandant d'observer une minute de silence pour tous nos collègues et amis disparus récemment (Vincent GIULY, Roger MACHIN, Guillaume DATHUEYT, Marcel VENDASSI, ...) pour ne citer qu'eux.

Il remercie Olivier SOMPS qui, depuis les élections, a assuré l'intérim du secrétariat pour expédier les affaires courantes et, Pascal FOIRET qui a eu l'élégance de remettre tous les documents de l'association, en sa possession, à Jean-Jacques DEMAREZ.

Entre l'Assemblée Générale électorale et cette première réunion du CDN, deux réunions de travail informelles ont été organisées avec les membres concernés. La première sur la « Communication » (visioconférence de 3h30) afin de bien communiquer sur les nouveaux élus et l'Assemblée Générale. Il en est sorti une Newsletter, la carte de vœux ainsi que les vœux du Président en vidéo.

Puis la seconde sur le « Juridique » pour expliquer, aux nouveaux élus, le traitement des dossiers et leur suivi.

Il revient également sur sa volonté et son souci permanent de travailler en équipe dans une bonne ambiance tout en pouvant s'exprimer librement.

Il insiste particulièrement sur l'engagement de chaque élu à être solidaire d'une décision prise après un vote, celle-ci étant devenue officielle.

Il rappelle la nécessaire image d'unité que le CDN doit montrer vis-à-vis de ses électeurs (SR et SD) et des adhérents. A cet égard, il demande à chacun de faire preuve de réserve dans ses échanges sur les réseaux sociaux, le débat est en séance !

Il indique également que le dossier de sa candidature à la Haute Autorité du Football a bien été envoyé. Son dossier est bien arrivé et il est complet. La Commission des Opérations Electorales se réunit le 15 février 2021 pour l'entériner.

Enfin, concernant le fonctionnement interne, il précise que toutes les factures et autres feuilles de frais devront être visées par ses soins avant le règlement par le Trésorier payeur.

Pour conclure, au nom du Comité Directeur, il adresse ses plus chaleureuses félicitations à Patrick LHERMITE - Vice-Président de la Commission Fédérale des Arbitres - qui a été fait « Chevalier de la Légion d'Honneur » au titre du Ministère de la Santé, pour ses états de service pendant la Covid-19.

2- PV de l'Assemblée Générale électorale du 09 janvier 2021

Le président précise que le PV, accompagné de l'ordre du jour, a été envoyé à tous les membres du CDN. Aucune remarque et suggestion ne sont faites sur le contenu. Ce PV sera donc soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

Geoffrey LUZINSKI sollicite un pointage des SR et des SD qui n'ont pas voté lors de l'AG électorale. Olivier SOMPS sera en charge de ce travail à partir du PV Legavote.

3- Composition des Commissions et désignations des Référents

- Juridique : Geoffrey LUZINSKI (Délégué National), Jean-Jacques DEMAREZ, Dominique LOPEZ.
- Solidarité : Laurent BOLLET, Charles RIVENEZ, Jean-Pierre ZAMO.
- Adhésions : Laurent CZWOJDZINSKI.
- Partenariats : Thomas BIZEUL, Charles RIVENEZ, Geoffrey LUZINSKI.
- Formation : Régis CHAMPET (Responsable).
La désignation d'un responsable permet de traiter les demandes et d'orienter les sections vers les personnes compétentes selon le domaine souhaité, le CDN définissant le cadre. En amont, il est souhaité de prévoir des formations de formateurs.

- Féminines : Laura BOISSINOT (Responsable), Philippe LUCAS, Laurent CZWOJDZINSKI.
- Jeunes Arbitres : Laura BOISSINOT (Responsable), Philippe LUCAS, Laurent CZWOJDZINSKI.
- Congrès/AG*: Jean-Claude LEFRANC, Olivier SOMPS, Jean-Pierre ZAMO, Thomas BIZEUL.
Il s'agit d'une commission de réflexion (choix des thèmes) en appui de celle liée aux manifestations.
- Challenge Tereygeol* : Thomas BIZEUL (Responsable), Laura BOISSINOT, Philippe LUCAS, Laurent CZWOJDZINSKI, Jean-Pierre CASSAGNES, Gaël CHANTEUX, Alexandre CATTAN, Charles RIVENEZ (financier).
(*) ces deux sous-commissions sont regroupées dans la commission « Manifestations ».
- Médailles : Laurent CZWOJDZINSKI (Responsable), Geoffrey LUZINSKI, Olivier SOMPS, Dominique LOPEZ.
- Communication : Thomas BIZEUL (Responsable), Geoffrey LUZINSKI (Newsletter + site), Laurent BOLLET (Bulletin), Laura BOISSINOT (site), Régis CHAMPET (lois du jeu), Charles RIVENEZ, Dominique LOPEZ (plaquette).
- Assurances : Dominique LOPEZ (Responsable)

4- Composition du bureau

Votes effectués à main levée (aucun membre ne demandant le vote à bulletins secrets).
Outre l'élection du Président Jean-Claude LEFRANC, le bureau est complété comme suit :

- Président Délégué : Jean-Pierre ZAMO (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Vice-Président : Jean-Jacques DEMAREZ (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Vice-Président : Thomas BIZEUL (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Secrétaire Général : Olivier SOMPS (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Trésorier Général : Charles RIVENEZ (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Secrétaire Général Adjoint : Dominique LOPEZ (vote à l'unanimité moins une abstention)
- Trésorier Général Adjoint : Jean-Pierre ZAMO (vote à l'unanimité moins une abstention).

5- Désignations des délégués AG AFCAM – Représentant UAF

Jean-Jacques DEMAREZ fait partie du Conseil d'Administration de l'AFCAM.
Laurent BOLLET et Geoffrey LUZINSKI sont désignés pour représenter l'UNAF lors de la prochaine AG du 26 mars 2021.
Laura BOISSINOT est désignée comme représentante de l'UNAF à l'UAF.

6- Choix des candidats UNAF au Collège « autres acteurs du foot amateur » de la LFA

Ce collège est constitué de 12 membres dont 3 arbitres amateurs (1 féminine obligatoirement).

Le CDN souhaite que l'UNAF parvienne à occuper ces 3 postes (aujourd'hui seule Nadine CYGAN est élue).

Une réflexion s'engage autour de candidatures potentielles.

Le choix des candidats soutenus par l'UNAF sera communiqué ultérieurement.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2021 soit 30 jours avant l'élection qui aura lieu lors de l'AG de la LFA fixée au 30 avril 2021.

7- Désignation d'un référent du CDN dans chaque SR

L'intérêt est que chaque Président de SR ait un interlocuteur du CDN non membre de sa propre SR lequel doit favoriser une remontée plus rapide des informations et de rapprocher le CDN de la base.

La répartition se décline de la façon suivante :

- Auvergne - Rhône-Alpes → Régis CHAMPET
- Bourgogne - Franche Comté → Laura BOISSINOT
- Bretagne → Charles RIVENEZ
- Centre - Val de Loire → Dominique LOPEZ
- Corse → Jean-Claude LEFRANC
- Grand Est → Laurent BOLLET
- Hauts de France → Jean-Jacques DEMAREZ / Philippe LUCAS
- Méditerranée → Jean-Claude LEFRANC
- Normandie → Geoffrey LUZINSKI
- Nouvelle Aquitaine → Jean-Pierre ZAMO
- Occitanie → Olivier SOMPS
- Guadeloupe → Jean-Jacques DEMAREZ
- Guyane → Jean-Jacques DEMAREZ
- Martinique → Jean-Jacques DEMAREZ
- Mayotte → Jean-Jacques DEMAREZ
- Réunion → Jean-Jacques DEMAREZ
- Paris Ile-de-France → Thomas BIZEUL
- Pays de la Loire → Laurent CZWOJDZINSKI.

8- Compte-rendu de la Commission des Opérations Electorales

Jean-Jacques DEMAREZ fait une analyse du déroulement de l'Assemblée Générale Elective du 09 janvier 2021 mais également du rapport de la COE présidée par Benoît MORELIERE.

La situation sanitaire n'ayant pas permis d'organiser l'AG électorale en présentiel, le CDN sortant avait fait appel à la société LEGAVOTE pour en assurer le bon déroulement en distanciel !

De plus, la mise en place d'un vote électronique test le 16 décembre 2020 a facilité la bonne organisation de cette AG (plus de 100 votants) qui s'est bien déroulée.

Ce rapport de la COE a été remis au CDN. Il fait état d'un certain nombre d'anomalies relevées et formule plusieurs préconisations au niveau des statuts de notre association.

Suite aux remarques de Benoît MORELIERE, nous devons donc retravailler ceux-ci. Une commission de travail sera mise en place en faisant appel à des compétences extérieures et sera définie lors d'un prochain CDN.

Jean-Claude LEFRANC souligne l'investissement et la qualité du travail fourni par la COE pour la bonne organisation de ce scrutin. Les membres de la COE sont chaleureusement remerciés pour le temps passé.

9- Rôle des Présidents de SD au CN

Conformément aux statuts (article 16), les six Présidents de SD élus par leurs pairs font partie intégrante du Conseil National et participent aux travaux à l'instar des Présidents de Sections Régionales en apportant leur expertise du terrain.

Ces Présidents de SD élus pourront également être sollicités pour des travaux d'enquête (mise en place immédiate d'un groupe de travail afin de préparer une consultation auprès des arbitres adhérents ou non).

10- Point sur les adhésions

Au 30 janvier 2021 notre association comptait 2 396 adhérents de moins qu'à la même date de la saison précédente.

Force est de constater que l'arrêt des compétitions (fin octobre 2020) ne nous a pas aidé dans la quête d'adhésions.

Les chiffres, ci-après, démontrent bien que la Covid-19 est en grande partie responsable de cet état de fait (9 281 adhérents au 31/10/2020 contre 10 000 au 31/10/2019 et 9 581 adhérents au 30/11/2020 contre 11 369 au 30/11/2019).

Afin d'étayer ces chiffres, les Sections Régionales de la Métropole et de la Corse sont toutes en déficit à des degrés de pourcentages plus ou moins importants (par exemple la SR Grand Est a perdu plus de 500 adhérents).

Concernant nos sections d'Outre-Mer, les pourcentages sont positifs car le mode de fonctionnement est différent (année civile). Néanmoins, le chiffre de la SR Guadeloupe est « faussement » positif (+110%) en raison d'une erreur de saisie la saison dernière.

Le renouvellement des adhésions de nos arbitres en activité est très hétérogène d'une région à une autre (54% à 80%) sachant que 10% de nouveaux arbitres sont venus étoffer nos effectifs dont 171 très jeunes arbitres (-15 ans) bénéficiant de la gratuité de la cotisation.

Nos arbitres fédéraux (F4/JAF) ne sont qu'à 48% de renouvellement d'où un travail de fond, très important, que va entreprendre Philippe LUCAS – Représentant de tous les arbitres Fédéraux. Il est bien évident que la simplification du mode d'adhésion sur le site « UNAF Nationale » sera primordiale.

Lors de la reprise des compétitions et après un arrêt conséquent, la communication de chaque Section Départementale, auprès de ses arbitres, sera très importante.

11- Point sur les finances

Charles RIVENEZ présente un état de situation du budget réalisé par rapport au prévisionnel.

L'envoi de la fiche navette n°2 a été prorogée au 31 janvier 2021 et, certaines fiches sont toujours en attente de réception et de paiement.

Lors de la prochaine Assemblée Générale, il conviendra de désigner les nouveaux vérificateurs aux comptes (2 titulaires, 2 suppléants).

12- Congrès 2021 à Troyes

Jean-Jacques DEMAREZ nous informe qu'à la suite de la réunion de la SR Grand Est tenue en visioconférence, le 2 février 2021, en raison de la crise sanitaire, il a été décidé à l'unanimité des membres présents d'annuler le congrès programmé du 13 au 16 mai 2021.

Le tirage officiel de la tombola sera cependant bien effectué le 15 mai 2021 et tous les bénéficiaires iront sur un compte « Spécial Congrès ».

Concernant cette annulation, Hervé BOILLOT (Président SR Grand Est) informe, par courrier ou mails, tous les Présidents de SR.

Cette information sera d'autre part relayée sur le site national, la page Facebook ainsi que la newsletter de fin février.

La SR Grand Est propose de représenter sa candidature à l'organisation d'un Congrès en 2023.

Le CDN en prend note et étudiera le nouveau calendrier des Congrès lorsque les conditions sanitaires seront plus appropriées.

13- Projection adhésions saison 2021-2022

Suite à l'arrêt des compétitions, fin octobre 2020, et devant l'incertitude qui demeure sur la reprise des compétitions, dans un souci de fidélisation de ses adhérents ayant renouvelé pour la saison 2020-2021, le CDN, conscient de cette situation, décide de convoquer un Conseil National le Mardi 16 mars 2021 (en visioconférence).

Le CDN propose (à l'unanimité) les deux scénarios suivants :

1 - **La saison 2020/2021 reprend** :

Décote de 50% de la cotisation Nationale sur 2021/2022 arrondie à 6€.

2 - **La saison 2020/2021 ne reprend pas** :

Décote de 100% de la cotisation Nationale sur 2021/2022.

Il est bien évident que ces différentes alternatives ne seront possibles que si les trois entités de notre association (CDN/SR/SD) s'engagent au préalable à effectuer une remise équivalente.

La décision de la SR d'accepter ou non ce dispositif implique toutes les SD qui la composent.

Par ailleurs, l'adhérent non à jour de cotisation pour la saison 2020-2021 ne pourra pas bénéficier de ce dispositif pour la saison 2021-2022 (si celui-ci est accepté lors du CN puis voté en AG) et devra, bien évidemment, s'acquitter de sa cotisation.

De façon concomitante, nous devons garder à l'esprit de continuer, inlassablement, à chercher de nouveaux adhérents qui viendront accroître nos effectifs.

Les SR seront, très prochainement, consultées par le biais d'un questionnaire « Google Forms » et devront se rapprocher de leurs SD respectives afin de les interroger sur ce sujet important.

14- Communication (Site internet – Bulletin – Newsletter – Facebook)

Cette commission anime le site internet et la page Facebook, travaille sur le bulletin, la newsletter et éventuellement sur la plaquette UNAF annuelle.

Régis CHAMPET propose d'aborder une thématique, une fois par mois, sur l'onglet « lois du jeu » du site de l'UNAF.

- Site internet : Geoffrey LUZINSKI aidé de Laura BOISSINOT en assurent la gestion.
- Bulletin : Laurent BOLLET prend la parole et nous propose d'en réduire le nombre et la voilure car la Newsletter pourrait servir de dispositif intermédiaire ou de support de transition.

Jean-Pierre ZAMO rappelle que le dernier bulletin (n° 174) remonte aux mois de mai/juin 2020 et que nos anciens, n'ayant pas internet, ont besoin d'informations.

Laurent BOLLET assure que le prochain bulletin sera diffusé rapidement puisque nous avons de la matière (présentation du nouveau CDN, compte-rendu du premier séminaire à Lyon, un ou deux reportages sur des portraits d'arbitres unafistes, ...).

Jean-Claude LEFRANC souhaite également qu'une page d'hommages à nos anciens dirigeants disparus leur soit réservée car nous avons un devoir de mémoire envers les personnalités et dirigeants notoires de notre association (Roger MACHIN, Vincent GIULY, Eric BROCAS, ...).

Afin de réduire le coût, le bulletin sera envoyé en format numérique et en format papier uniquement pour les adhérents qui n'ont pas accès à internet.

De nombreuses idées émergent du collectif comme la mise en place d'un focus par région (photos des nouveaux membres de SR/SD), l'inclusion des lois du jeu avec une rubrique « Esprit des lois » où un historique novateur pourrait être développé (Régis CHAMPET), un portrait de Philippe LUCAS (nouveau membre du CDN) arbitre en activité et fédéral de surcroît, un trombinoscope des Présidents de SR avec déclinaison des Présidents de SD.

La diffusion du prochain bulletin est programmée après le Conseil National du 16 mars 2021.

- Newsletter : Geoffrey LUZINSKI s'est occupé de la première diffusion en intégrant la vidéo des vœux du Président, un retour sur les élections du CDN et l'agenda. Afin de maintenir du lien avec les arbitres, il est souhaitable d'effectuer une programmation bimestrielle.
- Facebook : Actuellement, trois administrateurs gèrent le Facebook de l'UNAF Nationale (Charles RIVENEZ, Laurent BOLLET, Thomas BIZEUL) et essaient de relayer au mieux l'information.

Dominique LOPEZ souhaite que les jeunes arbitres et les féminines soient mis en valeur afin de donner une vision plus dynamique de notre association.

Concernant le paiement en ligne et la gestion des adhésions, le CDN propose de mettre en place un groupe de formation « HelloAsso » en direction des Présidents de sections et des personnes en charge de *Magic* dans les différentes SD de notre territoire.

15- Diffusion vidéo UNAF

A l'unanimité, le CDN donne son accord pour que la vidéo initiée sous l'ancienne mandature et présentée aux Présidents de SR lors du Conseil National du 21 novembre 2020, soit diffusée auprès de tous les Présidents de SR/SD avec un lien « youtube ».

Elle apparaîtra ensuite sur les réseaux sociaux de l'UNAF Nationale à posteriori.

16- Point sur les dossiers juridiques en cours

S'agissant d'une saison interrompue, nous enregistrons que huit dossiers juridiques dont un en attente.

Les agressions physiques restent malgré tout minoritaires dans la plupart des dossiers (outrage, menaces de mort).

Jean-Jacques DEMAREZ a créé une carte de France des conventions, par régions, recensant les 165 tribunaux judiciaires.

Nous avons bien progressé depuis dix ans puisqu'à ce jour 107 conventions ont été signées avec les Parquets.

Même en l'absence de dossiers juridiques, il demeure important d'assurer un suivi des conventions en envoyant un compte-rendu d'activité annuel au Parquet afin d'assurer la prorogation de ladite convention.

Jean-Jacques DEMAREZ présente également un courrier qu'il a préparé à l'intention du Garde des Sceaux, Me Eric DUPOND-MORETTI.

Ce courrier qui sera co-signé par Jean-Claude LEFRANC et Jean-Jacques DEMAREZ, demande au Ministre de la Justice de sensibiliser les Procureurs sur la mission de service public de nos arbitres (loi Lamour).

17- Médailles - Assurances

Une réflexion est engagée afin d'éviter de faire du stock de médailles et de travailler année par année.

La date butoir est généralement fixée au 31 janvier mais prorogée cette saison au 28 février en raison de la Covid-19.

L'attribution des médailles est liée au nombre d'adhérents et non au nombre de SD.

Un mail va être envoyé aux Présidents de SR pour les demandes de médailles en rappelant le dispositif actuel.

Il serait souhaitable de moderniser le fichier en travaillant sur un modèle « excel » plus facile à traiter.

La clôture des demandes s'effectuera le 16 mars 2021 lors du prochain CN en visioconférence.

Concernant la refacturation de la quote-part assurances aux SR, le montant de la cotisation nationale réglé cette saison s'élève à 8 149,21€.

Comme les saisons précédentes, la répartition est la suivante :

1/3 reste à la charge du National et 2/3 pris en charge par les SR. Le nombre d'adhérents pris en compte est celui arrêté au 30 juin 2020.

18- Dossiers Solidarité

Au 07 février 2021, la Commission Solidarité a traité sept dossiers d'un montant total de 3 900€ qui se déclinent de la manière suivante :

- Cinq décès d'adhérents
- Un décès d'enfant
- Un incendie d'appartement.

Il existe un formulaire « d'aide d'urgence » traité en quelques heures par le trio de la Commission sur une base de 300€ pouvant aller jusqu'à 500€ selon les circonstances et les éléments qui ont été fournis.

Puis un second formulaire, traitant des dossiers de fond, pour des sommes plus importantes où l'intéressé(e) doit transmettre plus de données avec une prise en compte des aides allouées, en amont, par les SD et les SR.

Les dossiers de SD doivent impérativement passés par les SR afin d'éviter des problèmes.

L'important étant, bien évidemment, d'être le plus efficace pour les adhérents sinistrés ou autres situations.

Jean-Claude LEFRANC rappelle son souhait de voir ce « fonds de solidarité » faire l'objet d'une comptabilité à part afin de mettre en exergue (meilleure communication interne et externe) et rendre plus lisible ces gestes de solidarité qui sont l'essence même de notre UNAF. Ce point sera traité ultérieurement.

19- Partenariats

Une rencontre en visioconférence a été réalisée en décembre 2020 avec le distributeur « **Intersport** » afin d'effectuer un bilan des actions.

En janvier, il a décidé de nous allouer 10 000€ pour la saison 2020/2021 et nous a confirmé l'allocation de 5 000€ pour l'organisation du Challenge Louis Tereygeol 2021.

Thomas BIZEUL doit rencontrer la société « **Signal Bip** » pour faire un point sur la saison en cours et surtout pour proposer une opération afin de redynamiser les ventes puisque lors de la première année (2019), 503 kits de drapeaux ont été vendus alors que l'année suivante 2020, en raison de la crise Covid-19, seulement 102 kits ont été achetés.

Pour rappel, elle octroie 10€ à l'UNAF par kit vendu et offre un kit pour la tombola et certaines actions mises en place par l'intermédiaire du CDN.

Quant à l'entreprise « **Nike** », elle a envoyé huit colis afin de satisfaire le jeu et la tombola pour le Congrès que Jean-Jacques DEMAREZ va se charger de récupérer le 08 février 2021. Cette dotation fait partie de l'enveloppe de 10 000€ alloués en équipements à l'UNAF.

La chaîne hôtelière « Brit Hôtel » nous a envoyé la convention pour qu'elle soit soumise à la signature et ainsi renouveler le code promo.

Un rendez-vous en visioconférence est programmé avec la société « **Delta CE** » qui gère notre site *UNAF avantages*.

Concernant « Azuréva » et « Pierre & Vacances » tout est au point mort.

Malgré la crise sanitaire, notre association maintient au même niveau d'engagements ses relations avec ses partenaires !

Objectifs :

- Réalisation du kit adhérent.
- Préparation d'un support pour bien redynamiser le démarrage de la nouvelle saison (présentation des avantages qui donnent envie d'adhérer).

20- Challenges Tereygeol/Petit/Tricot-Labbé

Au fil des années, force est de constater que les Challenges commencent à s'essouffler et mobilisent moins de monde.

- Le *Challenge « Tereygeol »*, programmé du 30 octobre 2021 au 31 octobre 2021 à Bourges, est très mal engagé si la configuration Covid-19 perdure. En effet, les règles sanitaires obligerait les organisateurs à diminuer le nombre de participants par chambre provoquant ainsi la perte d'une centaine de couchages.
- Le *Challenge « Petit »*, dont les trois pères fondateurs (Henri DIDIER, Gérard DUPIN, Jean BOUTEILLE) sont toujours physiquement présents à chaque édition, est prévu le 26 juin 2021 à Clermont Ferrand. En raison du contexte sanitaire actuel, il risque fortement d'être annulé.
- Le *Challenge « Tricot-Labbé »* devrait se dérouler le 26 juin 2021 dans la Sarthe. Il s'agit de foot à 7 où une dizaine d'équipes s'affrontent. De moins en moins d'équipes y participent car les déplacements deviennent trop onéreux. Une réflexion doit être engagée afin de réétudier cette organisation au plan régional.

21- Mise en place groupes de travail Challenges e-foot et Bernard SAULES

- Challenge e-foot : Afin de capter nos jeunes adhérents, nous devons proposer une action loisirs qui corresponde à leur génération.

Laura BOISSINOT va contacter Sébastien PESSOA (Chargé du développement des pratiques webinaires à la FFF) pour développer ce genre d'évènements et l'adapter à notre association.

En parallèle, nous allons nous rapprocher des Présidents de SR/SD afin de solliciter les forces vives pour mettre en place un groupe de travail en vue de la création d'un Challenge national e-foot.

- Challenge Bernard SAULES : L'idée est de mettre à l'honneur les arbitres amateurs en activité et adhérents qui allient l'engagement associatif unafiste à la performance technique.

Mettre en place un cahier des charges et constituer un groupe de travail composé de membres de nos trois entités (CDN / SR / SD) qui sera arrêté prochainement.

22- Voyage UNAF

Il s'agit d'un voyage ouvert à tous les Unafistes et organisé par un groupe de copains. Il a lieu du 17 au 24 septembre 2021 et destination la Sicile.

Le bulletin d'inscription sera mis en ligne sur les réseaux sociaux de notre association et le site internet. Un apéritif sera offert par le CDN à tous les participants.

23- Agenda du CDN

- 16 mars 2021 : Conseil National en visioconférence (19h30)
- 27 mars 2021 : Comité Directeur National (siège FFF)
- 8 mai 2021 : Comité Directeur National (lieu à définir)
- 12 juin 2021 : Assemblée Générale (à confirmer - lieu à définir)
- 31 juillet 2021 : Comité Directeur National (lieu à définir).

24- Questions diverses

• Demande de subvention de la SD des Landes :

Le Président de la SD 40 sollicite une aide financière du National pour boucler le budget de la manifestation organisée à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de sa section.

Le CDN ne peut donner une suite favorable à cette demande. Un courrier, en ce sens, lui sera adressé rapidement.

• Proposition de la SD Dordogne :

Patrick BUFFIERE – Président SD 24 - propose d'accueillir un prochain CDN au Centre Technique du District de Football de la Dordogne à Marsac-sur-l'Isle où tous les éléments sont réunis pour travailler dans des conditions optimales.

Le CDN remercie sa SD Dordogne et en prend bonne note.

- Olivier SOMPS propose la mise en place d'un audit associatif en direction de nos arbitres (adhérents ou pas à l'UNAF) sous la forme d'un Google Forms.

Un groupe de travail composé de Laura BOISSINOT, Régis CHAMPET et Olivier SOMPS pour le CDN et des six représentants des Présidents de SD au CN va travailler à la réflexion et à la création d'un document de travail.



Jean-Claude LEFRANC
Président



Olivier SOMPS
Secrétaire Général